



Déclaration FSU CTA 2 octobre

Affirmer comme le ministre de l'Education que la rentrée est « joyeuse et sereine » est au mieux le signe d'une méconnaissance totale de la réalité du terrain, au pire l'affichage d'un grand mépris des personnels !

Dans le 1^{er} degré, la reventilation de postes entre départements de l'académie n'est pas acceptable, ne résout rien et conduit à des classes surchargées, des brigades de remplacement dépouillées et au recours à des enseignants contractuels. L'organisation des Rased est déstabilisée partout dans l'académie. L'Institution ordonne aux maîtres E d'étendre leur zone d'intervention au détriment de leurs écoles de secteur. C'est une dilution de leur action et un saupoudrage de leur mission. Autre problème : ils subissent des retards de défraiements de plus en plus longs ! La mise en place de formations constellaires, obligatoires en maths et en français s'appuie une fois encore sur une vision étriquée des fondamentaux en prenant pour seule référence les guides ministériels et ne répond en rien à la demande des personnels.

Après les réformes des lycées professionnels, des lycées généraux et technologiques et du baccalauréat qui non seulement organisent un tri social par le biais des spécialités mais aussi renoncent à toute ambition d'élévation sociale par le biais de la suppression d'heures d'enseignement, les suppressions de postes se poursuivent. Dans le même temps les effectifs élèves en collège augmentent et dépassent régulièrement les 30 élèves par classe.

Le projet de budget 2021 confirme malheureusement cette orientation mortifère avec 1800 suppressions d'ETP, 7500 depuis 2018 pour une augmentation de 70 000 élèves sur la même période ! Ce n'est pas l'annonce tonitruante d'une nouvelle augmentation des HS équivalente à 2500 ETP pour la rentrée prochaine qui améliorera la situation. D'une part les enseignants sont très éprouvés par les conditions de travail en cette rentrée et d'autre part seulement le tiers des HSA budgétées en 2020 a été réellement utilisé ! La réalité c'est que seule la création de postes en nombre suffisant permettra d'assurer en totalité les enseignements dus aux élèves. Le ministre a clairement choisi de sacrifier le second degré.

Dans ce contexte de reprise de la pandémie, les conditions sanitaires de cette rentrée ne sont pas à la hauteur, ni pour les élèves, ni pour les personnels ! Un tiers des clusters se trouverait dans les établissements scolaires et l'enseignement supérieur ! Pourtant, dès le mois de juillet la FSU a alerté le ministère sur l'insuffisance du protocole sanitaire, a demandé que les CHS-CT soient réunis en amont de la reprise pour l'améliorer. A Clermont, le CHS CTA a été réuni le jour de la prérentrée, sans aucune annonce ni réponse aux demandes et propositions permettant d'améliorer la sécurité de toutes et tous ! La gestion locale des cas contacts, des fermetures de classes, l'inquiétude des personnels devant le manque d'information, la complexité à obtenir des masques de type 2 pour les personnels fragiles, la difficulté voire l'impossibilité d'obtenir des masques dans bon nombre d'établissements pour les personnels de l'EN à la rentrée, la fatigue avérée des personnels après seulement 5 semaines de reprise, tout cela démontre un manque de préparation inquiétant de la part de l'administration. Le fait que ce point ne soit pas à l'ordre du jour n'est pas de nature à rassurer !

Depuis la fin du confinement la FSU a revendiqué un texte spécifique EPS afin que des règles nationales soient établies. Le ministère a attendu fin août pour le publier, mettant en difficultés les équipes sur les programmations et la mise en œuvre de l'enseignement, notamment en laissant une interprétation des textes. La FSU s'est adressée à la DEGESCO pour que des éléments soient clarifiés (à partir de quel moment considère-t-on que le professeur d'EPS pratique physiquement pour enlever son masque...). Dans la circulaire rectorale, un rappel est fait concernant le port du masque pour les personnels, toutefois les professeurs EPS semblent avoir été oubliés puisqu'il n'est pas fait mention de la notion de pratique physique. Une fois de plus, un renvoi à une gestion locale !

Les services de Vie scolaire des établissements du second degré sont eux aussi impactés. En effet, l'encadrement déjà insatisfaisant en moyen CPE, malgré les affirmations contraires du rectorat, est criant

dans un contexte sanitaire préoccupant et avec un nombre non négligeable de postes de direction vacants. Cela conduit plusieurs CPE à « boucher des trous » dans des établissements sans poste de direction et donc à déshabiller en postes de CPE les établissements dans lesquels ils exercent. Sans même parler de situations comme le collègue Roger Quilliot ou l'absence du principal est comblé par un demi-poste de CPE TZR ! Des TZR ou contractuels sont appelés sur des remplacements de 20, 30 ou 40% d'un service ce qui est incompatible avec les missions de CPE telles que définies dans la circulaire de mission et le référentiel de compétences des CPE. La FSU demande le respect de cette circulaire. Nous rappelons ici que notre demande d'audience en urgence sur ce sujet est toujours sans réponse à ce jour, ainsi que la demande d'un GT traitant entre autres des dérives fonctionnelles dont les CPE sont victimes, demande qui date de plus de 2 ans.

La FSU, à l'écoute des personnels et consciente des difficultés à reprendre un enseignement « classique » dans ce contexte inédit a demandé en vain des aménagements d'enseignements, des dédoublements, des recrutements supplémentaires à ce gouvernement, pourtant peu avare de ses deniers pour aider les entreprises privées !

S'agissant des Psy-EN, la FSU dénonce le gel, depuis deux ans des postes de Directeurs des CIO de Moulins-Yzeure et d'Yssingeaux qui n'ont donc pas pu être pourvus lors du mouvement intra. Malgré les avertissements de la FSU, le poste de Directeur du CIO de Moulins-Yzeure est vacant depuis la rentrée. La situation sur le terrain est très problématique avec 1 poste de DCIO et 2,5 postes de PsyEN vacants sur 6,5 ETP en tout. La création d'un poste de Coordonnateur Technique (en CDD), reprenant point par point la grande majorité des missions de Directeur de CIO ne règle en rien le problème ! La FSU demande des recrutements à la hauteur et réitère son attachement au service public de l'Orientation scolaire.

Concernant la revalorisation des personnels infirmiers, qui est la plus faible du corps santé social de l'Education nationale, la FSU ne peut s'en satisfaire, ni en termes financiers, seulement 3%, ni en termes de répartition. En effet, nous demandons, une égalité de traitement entre les personnels logés et non logés et au-delà une égalité totale pour tout le corps, entre les personnels infirmiers dans les établissements et les conseillers techniques au rectorat et dans les DSDEN.

La FSU prend acte positivement de la revalorisation substantielle de l'indemnité IFSE pour les ASS de notre académie, qui étaient rémunérés bien en dessous de la moyenne nationale. Nous regrettons néanmoins que cette revalorisation se fasse par le biais de l'indemnitaire.

La FSU rappelle son attachement à une revalorisation indiciaire plutôt qu'indemnitaire et à une reconstruction des grilles pour tous les personnels de la Fonction Publique.